

# SAILLANT



**BULLETIN MUNICIPAL**

**AOUT 2021**



# LE MOT DU MAIRE

**C**hers Saillantaises,  
chers Saillantais,

La pandémie que nous traversons depuis plus d'un an nous prive de vie sociale, festive, associative et culturelle. Les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement et la vie va pouvoir, souhaitons-le, reprendre son cours normal. Malgré cela, la commune continue à avancer sur les dossiers en cours et à réfléchir à de nouveaux projets.

Le bulletin vous informe de la vie communale, des investissements réalisés et des actions engagées. L'aménagement du bourg s'est terminé à l'automne 2020, acquisition d'un mini-tracteur pour assurer le déneigement des pavés, mise en place d'un défibrillateur, restauration du four à pain, enherbement du cimetière et acquisition d'une tondeuse pour assurer l'entretien.

Le chantier interconnexion des deux réseaux d'eau de la commune et l'alimentation du village du Vert est en cours ; l'étude pour la réfection de la station d'épuration de Merlonne va débuter ; l'étude engagée pour la restauration de l'Eglise va se poursuivre.

Au-delà de ces investissements, nous veillons aux affaires courantes, à l'entretien des biens communaux et de

la voirie afin d'assurer un cadre de vie fonctionnel et qualitatif.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à la qualité de vie de notre commune, administrés, commerçants, artisans, agriculteurs, ainsi que tous les bénévoles au sein des associations.

Je suis satisfait d'animer une bonne équipe, de pouvoir compter sur des adjoints et conseillers municipaux qui fournissent un travail important, ainsi que l'ensemble des agents communaux qui participent à la vie de la collectivité.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et reste à leur disposition pour tout renseignement.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Michel Roche



## NOUVEAU LOGO POUR LA MAIRIE !

Voici le nouveau logo de la Mairie ; qu'en pensez-vous ?



Il représente deux lieux incontournables de la commune - l'Ance et le Volcan de Montpeloux - ainsi que les beaux couchers de soleil qui incarnent notre commune. Vous le retrouverez désormais sur toutes nos correspondances.

## LANCEMENT DU SITE INTERNET OFFICIEL !

C'est officiel, la Mairie de Saillant possède désormais son site Internet !

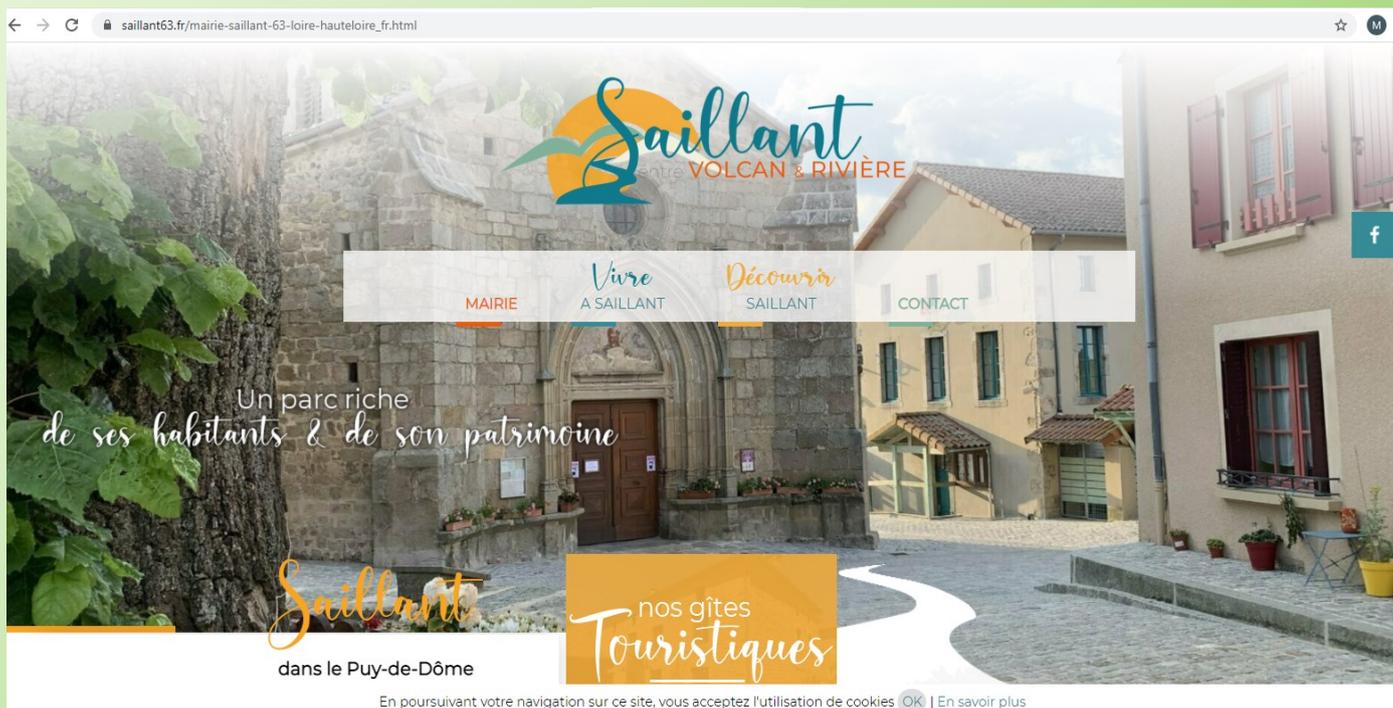
Il a été créé par le service numérique du Journal La Montagne - Centre France pour 1827,00 € HT.



Retrouvez le sur [www.saillant63.fr](http://www.saillant63.fr)



Vous y trouverez toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin ! Allez vite y faire un tour ! Et n'hésitez pas à nous faire un retour !



Mais aussi, tenez-vous au courant de toutes les actualités de la commune grâce à notre page Facebook « Mairie de Saillant »



Mairie de Saillant





# SOMMAIRE



## 6 ANNEE ECOULEE

Hommage à Françoise  
Compte Administratif 2020  
Investissements 2020

## 9 ET LE FUTUR ?

Investissements 2021  
Voiries

## 11 EAU POTABLE

## 12 VIE COMMUNALE

Ecole  
Jardin des Ecoliers  
Gîtes  
Déclaration de travaux  
Bibliothèque  
Bureaux Communauté de Communes  
Colis de Noël  
Fleurissement  
Déchets  
Composteur de quartier  
Crottes de chien  
Pont le Mont  
Assainissement collectif

## 19 ETAT CIVIL

## 20 ASSOCIATIONS

## 25 UN PEU D'HISTOIRE

Cimetière—1873

## 26 CONCOURS DESSIN

## 31 UN PEU D'AIDE

Espace France Services  
Cadastre  
Appel à volontaires : Pompiers

## 32 RENSEIGNEMENTS UTILES

### HORAIRES MAIRIE :

**LUNDI :** 09h00—12h00 / 14h00—17h00

**MARDI :** 09h00—12h00 / 14h00—17h00

**JEUDI :** 09h00—12h00 / 14h00—17h00

**VENDREDI :** 09h00—12h00

### CONTACT

 04.73.95.94.06.

 saillant.mairie@wanadoo.fr

 Page Facebook : Mairie de Saillant

 Site Internet : [www.saillant63.fr](http://www.saillant63.fr)

## HOMMAGE A FRANCOISE

Nous ne pouvons commencer ce bulletin sans consacrer quelques lignes à notre Conseillère Municipale, Françoise Roure, décédée brutalement le 8 mars dernier.

Françoise était très investie dans sa mission, principalement pour l'école et dans les commissions relevant du social et de la santé. Elle était aussi toujours présente pour « donner un coup de main » pour les décorations de Noël, colis de Noël...

Elle était également, depuis peu, bénévole à la bibliothèque.

Le Conseil Municipal est composé de 10 membres désormais et peut rester ainsi sans devoir élire un membre supplémentaire. En cas d'égalité lors des votes en assemblée, c'est le Président de séance (Maire) qui tranchera.



## COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

### PRINCIPALES DEPENSES FONCTIONNEMENT



#### CHARGES DE PERSONNEL

124 495 €



#### ACHATS ET CHARGES A CARACTERE GENERAL

80 038 €



#### CHARGES FINANCIERES

3 285 €



#### CHARGES DE GESTION COURANTE

38 694 €

### PRINCIPALES RECETTES FONCTIONNEMENT



#### IMPOTS LOCAUX ET TAXES

133 123 €



#### DOTATIONS DE L'ETAT ET SUBVENTIONS

137 255 €



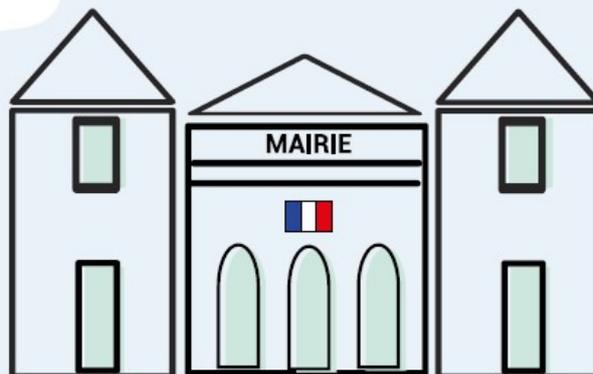
#### REVENUS IMMEUBLES

7 143 €



#### DIVERS EXCEPTIONNELS

16 813 €



TOTAL DEPENSES : 246 512 € / TOTAL RECETTES : 294 334 €  
-> Résultat : 47 822 €

## FOUR A PAIN

Le Four à pain communal avait besoin d'être rénové : le « plafond » en briques de la voûte était en train de s'effriter complètement et menaçait de s'écrouler à long terme.

Deux solutions nous ont alors été proposées :

\* La première, moins onéreuse, consistait à reprendre la voûte au mortier seulement, sans aucune garantie que la réparation tienne dans le temps (méthode utilisée en cas de très faible utilisation)

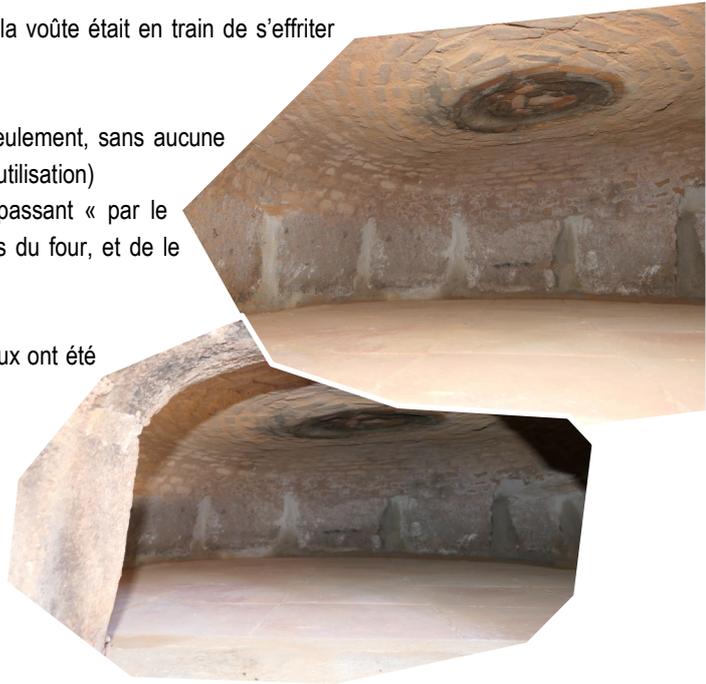
\* La seconde, consistait à refaire complètement le centre de la voûte en passant « par le dessus » du four. Pour cela, il était nécessaire d'enlever le sable présent au dessus du four, et de le réparer par le haut. Cette solution était plus adaptée pour une utilisation fréquente.

La seconde solution a été retenue pour les membres du Conseil Municipal. Les travaux ont été réalisés début Avril.

Des précautions sont à prendre pour la mise en chauffe désormais.

**COUT : 3 800 € HT**

**Entreprise : SARL DESORME-BELLANCA  
de La Chaise Dieu (43) (Compagnon du Devoir)**



## CIMETIERE

Depuis que la commune est passée au « zéro phyto », l'entretien de notre cimetière était devenu de plus en plus compliqué et contraignant pour notre agent technique.

L'enherbement des allées semblait la meilleure solution mais trop coûteux sans subvention.

Nous avons alors profité d'un plan de relance mis en place par la Région visant à soutenir les petites entreprises locales en période de COVID pour adresser notre projet à M. WAUQUIEZ. Ce projet a été retenu et une aide de 50 % du montant des travaux a été accordée.



Les travaux ont eu lieu mi-avril, ce qui nous a obligé à fermer le cimetière le temps que le gazon prenne racine.

Cette contrainte a été très bien respectée par la population que nous tenons à remercier sincèrement.



**COUT : 7 200 € HT subventionné à 50 % par la Région**

**Reste à la charge de la commune : 3600 €**

**Entreprise : CHABANOLES Mickaël, paysagiste à SAILLANT**

## AMENAGEMENT BOURG

Les travaux d'aménagement du Bourg sont désormais complètement terminés puisque la partie « paysagère » a été effectuée à l'automne 2020. Des arbres et plantes vivaces ont été plantés aux emplacements prévus.

La société SENEZE, qui a effectué les plantations, est en charge de leur entretien pendant 1 an.



# ANNEE ECOULEE

## DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a été installé début Février à côté du portail de l'Ecole - Mairie. Il s'agit d'un défibrillateur automatique qui émet lui-même les « chocs » après analyse du rythme cardiaque de la victime.

Une voix indique également à l'utilisateur l'intégralité des gestes à pratiquer étape par étape.

Sa position, à proximité de l'école, nous a conduit à acquérir également des électrodes pédiatriques.

12 personnes ont assisté à une formation pour apprendre à l'utiliser (membres du Conseil Municipal + quelques habitants du bourg). Il est envisagé d'organiser une autre formation à destination des Présidents des associations et des habitants de la commune intéressés.

*A savoir que 40 % des victimes d'arrêt cardiaque peuvent être sauvées grâce à un défibrillateur (contre seulement 4 % avec un simple massage cardiaque).*

Même si nous espérons qu'il ne sera jamais utilisé, il est important que chacun soit au courant qu'un défibrillateur est disponible à Saillant. Nous vous remercions de faire circuler l'information autour de vous.

**COUT : 1 989 € HT subventionné à 80 % par le Département et par Groupama**

**Reste à la charge de la commune : ≈ 400 €**

**Fournisseur : D-SECURITE à Genas (69)**

(il s'agit de la même entreprise que le défibrillateur de la communauté de communes situé à Viverols)

## MICRO-TRACTEUR

Le bourg en pavés ne pouvant plus être déneigé avec le tracteur habituel, une autre solution a dû être étudiée pour déneiger convenablement cette zone.

Plusieurs solutions ont été envisagées (fraise à neige, etc.) mais c'est la solution d'un micro-tracteur avec lame à neige qui a été retenue par les élus.

Ce tracteur ISEKI, de 16 CV, doté de 4 roues motrices permet le déneigement du bourg et de la cour de l'école mais pas seulement ! Il sert également à entretenir les espaces verts communaux (stations d'épuration...) grâce à son broyeur-tondeur. Finies les méthodes archaïques pour Didier !

**COUT MICRO-TRACTEUR : 12 000 € HT**

**COUT BROYEUR-TONDEUR : 1 100 € HT**

**COUT LAME A NEIGE : 1 750 € HT subventionnée à 80 % par le Département**

**Reste à la charge de la commune pour la lame : 350 €**

**Fournisseur : ETABLISSEMENTS FOUGERES à Ambert (63)**

## PETIT MATERIEL

Toujours dans le but d'améliorer les conditions de travail de Didier et afin d'entretenir le cimetière comme il se doit, une tondeuse qui ramasse l'herbe a été acquise.

**COUT : 768 € HT**

**Fournisseur : MALTRAIT MOTOCULTURE à Ambert (63)**

Enfin, un coffret « petit outillage » composé d'une meuleuse, d'une perceuse-visseuse et d'une scie sabre - le tout sur batterie - a été acheté pour permettre une meilleure réalisation des petits travaux.

**COUT : 790 € HT**

**Fournisseur : GEDIMAT-BOROMAT à Saint-Clément-de-Valorgue (63)**

Le Père Noël a été généreux pour Didier cette année mais l'achat de tout ce matériel lui permet de gagner un temps précieux, lui qui est seul pour entretenir notre belle commune.



## BUDGET MUNICIPAL 2021

Les élus ont voté lors du Conseil Municipal du 3 Avril dernier, son budget 2021..

Ils ont décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition.

**A SAVOIR : 0 % de hausse d'imposition locale à SAILLANT depuis 2012.**

*(la tendance inflationniste est due aux revalorisations systématiques des valeurs locatives par les finances publiques)*

Les investissements 2021 sont équilibrés, sachant que les décisions de gros investissements sont prises en fonction de :

\* La part subventionnée par l'Etat, le Département et la Région

\* La capacité de financement provenant de l'excédent de fonctionnement

## RESTAURATION EGLISE

Notre église Saint-Pierre du 12<sup>ème</sup> siècle, inscrite sur l'inventaire des monuments historiques depuis 1969 laisse apparaître quelques faiblesses et doit faire l'objet d'une restauration ; le conseil municipal décide donc de lancer ce projet en 2016.



Une visite des représentants de la DRAC (Direction Régionale Affaires Culturelles) est faite en février 2017.

Avant d'envisager tout commencement de restauration, il convient de procéder à un diagnostic complet de l'édifice ; en août 2017 un cabinet d'architecte (ACA) est recruté et procède à l'étude diagnostic durant l'année 2018 et 2019 pour un coût de 14.855 € HT subventionné à hauteur de 76%.

Le compte rendu est transmis à la commune et à la DRAC en août 2019, avec une estimation de l'ensemble des travaux qui s'élève, attention..., à 1.070.000 euros HT...

Après certains désaccords, la commune, sur conseil de la DRAC, demande que la réfection soit faite par paliers, en fonction des travaux les plus urgents et de son budget à y consacrer.

En mars 2021, le cabinet d'architectes transmet une nouvelle proposition qui prescrit cinq tranches de travaux avec comme priorité la toiture, pour un coût global de 826.000 €, maître d'œuvre inclus.

A condition que les demandes d'aides en cours soient acceptées, il est décidé de poursuivre la suite des études :

**COÛT : 49 489 € HT subventionné à 94 % par la DRAC (40 %), la Région (30 %) et le Département (24 %)**

**Reste à la charge de la commune : ≈ 3000 €**

**Entreprise : ACA ARCHITECTES à Clermont-Ferrand (63)**

Si les financements pour l'étude et les travaux sont accordés, la première tranche de travaux concernant la toiture pour un coût de 259.000 HT devrait suivre dans les années à venir.

## STATION D'EPURATION DE MERLONNE

Les stations d'épuration sont contrôlées régulièrement par le S.A.T.E.A (Service Assistance Technique à l'Eau et l'Assainissement). En 2019, le rapport établi nous informe de dysfonctionnements sur la station de Merlonne et qu'il est nécessaire de faire réaliser un diagnostic de l'ensemble des réseaux d'assainissement. Sur demande de la commune, un cahier des charges est élaboré par l'ADIT 63 et un appel d'offres est lancé pour réaliser ce diagnostic ; le cabinet SECAE (M. BARRAND) est choisi.

**COÛT : 14 275 € HT subventionné à 80 % par le Département (30 %) et par l'Agence de l'Eau (50 %)**

**Reste à la charge de la commune : 2855 €**

**Entreprise : SECAE à Clermont-Ferrand (63)**

*(il s'agit de la même entreprise qui a réalisé l'étude pour l'interconnexion des réseaux d'eau potable)*

## ISOLATION BATIMENTS COMMUNAUX

Les bâtiments école-mairie et salle des fêtes sont peu isolés. En conséquence, le conseil municipal travaille sur ce projet afin de minimiser la consommation d'énergie et la limitation des émissions des gaz à effet de serre.

Après des mini-études effectuées par l'ADUHME, il conviendrait de :

\* procéder à l'isolation des toitures (qui représente une déperdition d'environ 30 %) et à l'isolation des murs de la salle des fêtes

\* de prévoir le remplacement de la chaufferie par une chaudière autre que fuel. Cette chaudière alimenterait les deux bâtiments.

Une étude plus approfondie devrait être faite avec un chiffrage du coût. Parallèlement nous allons travailler sur les demandes d'aides pour financer ce projet. L'étude pourrait débuter fin 2021 mais les travaux ne sont pas envisagés cette année.

## VOIRIE FORESTIERE LE MONT

Maintenant que les travaux de voirie forestière au Mont sont terminés et que les subventions sont pratiquement toutes versées, il est nécessaire de réaliser un document modificatif du parcellaire.

Une fois ce document réalisé, les nouvelles pistes apparaîtront sur le cadastre et sur les GPS.

**COUT : 9 103,50 € HT**

**Entreprise : GEOVAL à Ambert (63)**

## VOIRIE FORESTIERE MONTPELOUX

Un gros projet intercommunal est en cours avec les communes de La Chaulme et de Saint-Romain.

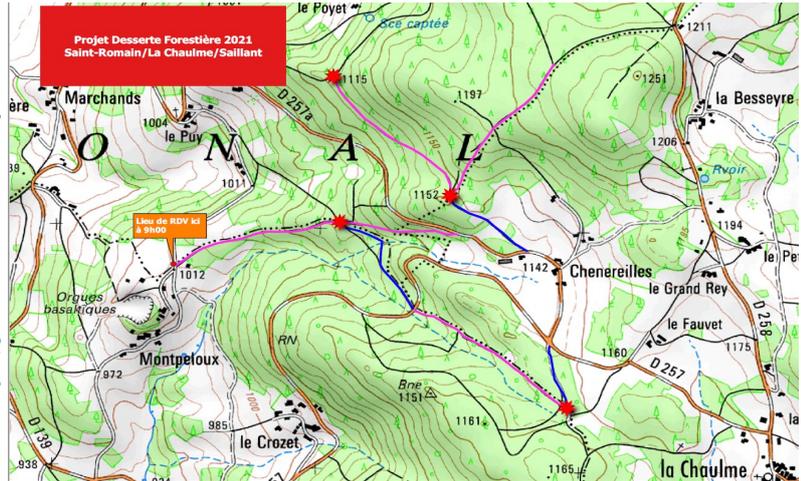
Ce projet consiste à créer 4 places de dépôt, 1200 m de route forestière et 3172 m de piste forestière dans le secteur de Montpeloux / Chénereilles.

Une réunion d'information a eu lieu sur place le 4 Juin dernier avec la centaine de propriétaires concernés.

La Communauté de Communes est en train de monter le dossier de demande de subvention.

**FINANCEMENT : 80 % subventionné par le FEADER (Europe) + 20 % financé par la Communauté de Communes**

**Reste à la charge de la commune : 0 €**



## VOIRIE FORESTIERE LA VALETTE

Durant l'automne 2021, la commune espère effectuer une remise en forme de la piste forestière de La Valette où aucun travaux n'ont été faits depuis 1993. Il s'agirait de refaire les fossés, niveler la piste et rapporter des matériaux sur les zones endommagées (≈ 200 m³).

La commune espère réaliser ces travaux pour un coût de 10 000 € environ.

## VOIRIE COMMUNALE

### ENTRETIEN

Très peu de travaux de voirie communale ont été effectués ces derniers temps car toutes les subventions possibles ont été utilisées pour l'aménagement du bourg. Des travaux d'entretien ont cependant été réalisés l'automne dernier pour reboucher « les nids de poules » avec de l'enrobé à froid.

D'autres travaux d'entretien de ce type-là vont avoir lieu cet automne.

### GOUDRONNAGE

En Mai dernier, le Département du Puy-de-Dôme nous a informé avoir voté un plan de relance de 4 millions d'euros en faveur des communes afin de renforcer la solidarité auprès des territoires en cette période de crise sanitaire, sociale et économique.

Cette enveloppe complémentaire sera rajoutée au 24 millions d'euros initialement votés au titre du Fonds d'Intervention Communal (FIC) 2019/2021 ; ce qui nous offre la possibilité d'avoir 2 projets financés au titre du FIC pendant cette période (nous avons déjà bénéficié du FIC pour l'aménagement du Bourg).

Les élus ont donc décidé de réfléchir à un projet de goudronnage puisqu'il n'y en pas eu depuis quelques années. Ce sont les routes communales de l'Etrat et de Bostfranchet qui ont été retenues.

Un devis a été réalisé par l'entreprise EUROVIA pour 25 889,00 € HT.

En parallèle, un dossier de demande de subvention a également été monté au titre de la DETR 2021 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Cependant, nous ne sommes pas certains que ces deux dossiers de demande de subvention soient acceptés. Les travaux ne seront réalisés qu'après accord de ces subventions.

## RACCORDEMENT DU VILLAGE DU VERT

La maison située « au Garret du Vert », à proximité de Merlonne, n'était raccordée à aucun réseau d'eau potable.

Les travaux ont été réalisés fin Juin. Une conduite a été posée à partir du village de Merlonne (environ 400 mètres).

**COÛT : 11 955 € HT subventionné à 40 % par le Département**

**30 % du coût sera pris en charge par les propriétaires**

**Reste à la charge de la commune : ≈ 3500 €**

**Entreprise : SAS DUMEIL à Ambert (63)**

## INTERCONNEXION DES RESEAUX

Le projet d'interconnexion entre le réseau d'eau potable communal et le réseau du Syndicat AEP Hauteville—La Valette est enfin en train de voir le jour. Après de nombreuses études, discussions et autres demandes de subventions, les travaux ont pu commencer mi-Juillet.

Malgré le refus de subvention par 3 fois de l'Agence de l'Eau (jamais pour les mêmes raisons), la commune a décidé d'engager quand même les travaux, et cela avec seulement 40 % de subvention par le Département

**COÛT : 77 325 € HT subventionné à 40 % par le Département**

**Reste à la charge de la commune : 46 395 €**

**Entreprise : SAS DUMEIL à Ambert (63)**

La commune a recours à un emprunt pour financer ces 46 395 € (emprunt de 40 000 € sur 6 ans à un taux de 0,35 %). Cet emprunt viendra remplacer celui souscrit pour réaliser les travaux de captages qui s'est terminé cette année.

Ces travaux nous permettront de sécuriser l'alimentation en eau potable sur notre commune et sur une partie de la commune de Viverols qui est alimentée par le Syndicat (en cas de pénurie, de fuite, de pollution...).

## COMPTEURS A L EXTERIEUR

Depuis cette année, nous avons lancé un programme de réduction du nombre de compteurs à l'intérieur des habitations. Ces compteurs à l'intérieur posent beaucoup de problèmes (relevés, fuites à l'intérieur des maisons...).

La commune et le syndicat ont donc décidé de proposer un tarif préférentiel pour tous les abonnés souhaitant déplacer leur compteur intérieur à l'extérieur. **Ces travaux vous seront facturés 250 € pour la fourniture d'un regard compteur isolé et la pose par notre agent technique.**

A savoir que la commune et le syndicat sont responsables jusqu'au compteur seulement.

## CLOTURE DES CAPTAGES

Les travaux de clôture des périmètres de captages, déjà en projet il y a 1 an, n'ont pas encore commencé. En effet, ces travaux pourraient finalement être subventionnés ; nous travaillons donc sur les dossiers de demandes de subvention pour réaliser ceci à moindre coût.

## TARIFS

Les tarifs ne sont pas modifiés pour cette année.

Eau : 1,20 € pour les 120 premiers m<sup>3</sup> / 0,85 € pour les suivants

Remplacement d'un compteur gelé : 120 €

Remplacement d'une vanne cassée par l'abonné : 200 €

Nouveau branchement avec compteur et regard isolé : 500 €

Déplacement d'un compteur intérieur à l'extérieur : 250 € (cf ci-dessus)

## IMPORTANT

- \* Nous vous rappelons qu'il vous est **interdit** d'ouvrir ou de fermer vous-même la vanne d'eau de votre habitation. Il est nécessaire que vous contactiez le Maire en amont afin que Didier intervienne.
- \* Cette année, ce sera Tommy qui effectuera les relevés de compteurs pour la partie « Syndicat ». Christiane effectuera la partie « Commune ». Merci de leur réserver le meilleur accueil.

## ECOLE

ANNEE SCOLAIRE 2020—2021 :

Effectif : 59 élèves au sein du RPI dont 15 à Saillant (8 en CP et 7 en CE1)

Cette année a été bouleversée par plusieurs protocoles sanitaires différents, parfois lourds, mais ils ont été très bien respectés par les élèves et par le corps enseignant ; nous les en remercions.

Activités réalisées :

- \* Les enfants ont eu la chance de pouvoir effectuer 8 séances d'1 heure de natation à la piscine d'Ambert
- \* Ils ont également pu se rendre à Saint-Ferreol-des-Côtes pour assister à un spectacle nommé « l'Etonnant Voyage »
- \* Pour Noël, la médiathèque de la communauté de Communes leur a offert un spectacle à la salle des fêtes, intitulé « Contes de Noël et de l'Enfance »
- \* De même, la Mairie leur a proposé de planter un arbre chacun, à leur nom, sur le site de Fangody, proche de la Croix (17 érables sycomores et 3 chênes rouges)
- \* Enfin, les enfants ont effectué une randonnée de fin d'année avec leurs copains d'Eglisolles et de Viverols, sans brassage des groupes selon le protocole sanitaire

Nouveauté : Depuis la rentrée 2020, nous avons mis en place un nouveau système de paiement pour la cantine. Les parents n'ont plus besoin d'acheter de tickets ; ils reçoivent désormais tous les mois une facture qu'ils peuvent régler par chèque ou directement en ligne par carte bancaire.

Le prix du repas reste inchangé, en harmonie avec les autres écoles du RPI (3 € le repas).

Les repas sont pris à la salle des fêtes, toujours bien préparés par Françoise avec l'aide de Christiane.

*Pour information, le prix facturé (3 €) ne couvre pas l'intégralité des dépenses relatives à la cantine.*

Pour ce qui est de la garderie, elle a lieu à Viverols (matin et soir) ou Eglisolles (matin seulement). Les enfants rejoignent ensuite leur école par le bus scolaire. Pour que la garderie soit gratuite pour tous les enfants, les frais sont répartis entre les 3 communes (coût pour la commune : ≈ 2000 € / an mini).

ANNEE SCOLAIRE 2021—2022 :

Effectif prévu : 55 élèves au sein du RPI dont 13 à Saillant.

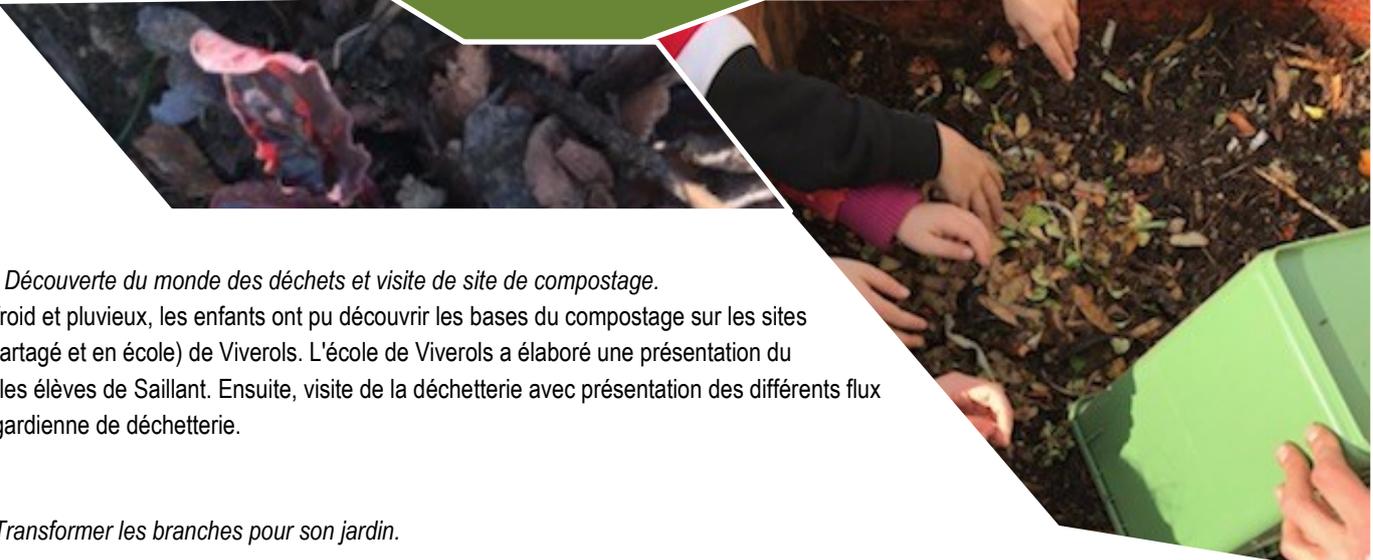
L'équipe enseignante ne devrait pas être modifiée :

- \* Marie-Catherine RIVAT assurera l'enseignement les lundis, jeudis et vendredis
- \* Margot ARDUINI interviendra les mardis. Cette dernière enseignera également le vendredi à Eglisolles.
- \* Christiane assurera toujours l'entretien des locaux et la surveillance de la cantine
- \* Françoise cuisinera toujours ces petits plats dont elle seule connaît le secret...

## JARDIN DES ECOLIERS

La première année du jardin se termine avec succès. Les élèves ont fait preuve d'implication, de curiosité et d'imagination. Cinq demi-journées animées par Nicolas FOURIS "Maitre composteur" au service déchets de la CCALF ont eu lieu cette année :





**Jeudi 15 octobre :** *Découverte du monde des déchets et visite de site de compostage.*

Malgré un temps froid et pluvieux, les enfants ont pu découvrir les bases du compostage sur les sites de compostage (partagé et en école) de Viverols. L'école de Viverols a élaboré une présentation du compostage pour les élèves de Saillant. Ensuite, visite de la déchetterie avec présentation des différents flux par Valérie notre gardienne de déchetterie.

**Jeudi 25 février :** *Transformer les branches pour son jardin.*

Lors de cette après-midi, les enfants ont pu travailler sur la technique du tressage de branches pour réaliser des clôtures de jardin ou des supports de cultures. Nous avons pu également aborder la transformation des branches en broyat pour alimenter le composteur en matière carbonée. De bonnes solutions pour s'éviter d'apporter les branches en déchetterie ou de braver l'interdit en les faisant brûler.

**Jeudi 25 mars :** *Utilisation du compost au jardin et réalisation de semis.*

Récapitulatif des bases du compostage, les gestes à adopter à chaque apport pour obtenir un beau compost nourricier. Tamisage du compost pour réaliser des semis en godets qui seront replantés à la prochaine session d'animation. Dépôts du compost dans le jardin et premières plantations (semis de phacélie, plantation de consoude, de blettes à cardes...)

**Vendredi 28 mai :** *Paillis, paillage, mes précieux déchets verts.*

Cette fois, les enfants ont pu plonger en plein cœur des déchets verts que l'on retrouve au jardin (feuilles mortes, tontes de pelouse, tontes séchées, résidus de désherbages ou de culture, ...) et aborder la technique du paillage. Un moment riche de découvertes sur les utilités qu'offrent les déchets verts en couverture du sol : limiter la pousse des adventices, limiter les arrosages, nourrir le sol du jardin tout en favorisant la biodiversité. Repiquage de plantes (mauves de Mauritanie, bleuets, tomates, courgettes) et semis de radis.

**Jeudi 24 juin :** Un après-midi de "valorisation du projet" a été organisé pour que les élèves puissent présenter toutes les activités mises en place cette année autour du jardin.

Des panneaux explicatifs ont été réalisés par les élèves lors d'une intervention animée par Colinne GUERID, plasticienne. Ils nous montrent le cercle vertueux (déchets organiques, compostage, jardinage, cuisine).

Un bon départ pour ce projet jardin qui n'en est qu'à ses débuts...

Nous en profitons pour annoncer que du compost a été mis à la disposition des habitants sur le site du jardin. Venez en récupérer et découvrir cet espace aménagé par et pour les enfants.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont pris part au projet : Mme RIVAT (enseignante), intervenants, élus et employés communaux et le Parc naturel du Livradois Forez.



**« Qu'est-ce qu'on aime venir au jardin ! »**

**Et un grand bravo à nos jeunes jardiniers !!**

A savoir que la commune a acquis également une table de pique-nique en bois. Ajoutée à celle qu'il y a déjà, les enfants ont pu facilement réaliser leurs activités à côté de leur jardin. En été, cette table trouvera sa place dans la cour des gîtes afin que les locataires puissent déjeuner au grand air.

**COUT : 238 € HT**

**Entreprise : ROUX Christophe à Leignec (42)**

# VIE MUNICIPALE

## GITES

### LOCATION

En ce moment, en plus du local des infirmiers, 2 gîtes sont loués à l'année. Un 3ème devrait être loué à partir de Septembre.

Il reste encore quelques semaines disponibles en location saisonnière, n'hésitez pas à en parler autour de vous (tarifs et conditions en fin de bulletin).

### HUISSERIES

Les huisseries des gîtes municipaux ayant besoin d'un coup de neuf, nous avons demandé à un professionnel s'il était nécessaire de les remplacer ou si une réfection de la peinture seulement suffisait.

Ponçage et remise en peinture suffisent.

Plusieurs devis ont été réalisés.

Un dossier de Déclaration Préalable a été monté et adressé à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles—Architectes des Bâtiments de France) pour connaître les teintes possibles dans le périmètre de l'Eglise.

La couleur « rouge basque » a été retenue pour les fenêtres et « brun foncé » pour les portes et portails. Une peinture résistante au soleil et aux intempéries a été choisie.

Les travaux devraient débuter début Septembre.

**COUT : 3 400 € HT**

**Entreprise : Sylvain LENNE de DORE-L'EGLISE (63)**

## DECLARATION DE TRAVAUX

D'ailleurs, en parlant de travaux, nous tenons à vous rappeler que vous êtes tenus de déposer un dossier de déclaration préalable (DP) pour tous travaux dans vos logements (réfection toiture, perçage de fenêtres, construction de cabanes...). Pour les travaux plus importants, il est nécessaire que vous déposiez un permis de construire.

Ces dossiers doivent être déposés en Mairie.

Le dépôt d'une DP est d'autant plus important si vous habitez dans le bourg puisque vous êtes dans le périmètre de l'Eglise qui est inscrite aux Monuments Historiques. Dans ce périmètre, un nombre important de critères est à respecter (ex : matière et couleur des huisseries, débords de toiture, type de tuiles, couleur de crépis...).

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez un projet de ce type-là.

## BIBLIOTHEQUE

L'année a été très calme à la bibliothèque puisque le protocole COVID-19 était trop lourd pour accueillir des scolaires.

Cependant, les ouvertures le dimanche de 9h à 11h30 ont continué avec l'inscription de nouveaux lecteurs que nous avons accueillis avec joie.

Deux personnes se sont proposées pour assurer une permanence le dimanche - un nouvel arrivant et une ancienne élue - et c'est avec plaisir que nous les intégrerons à l'équipe en place.

La communauté de Communes a attribué 459 € à la bibliothèque de SAILLANT pour l'achat de nouveaux ouvrages.



## BUREAUX COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les bureaux de la Communauté de Communes sont définitivement vides. Quel changement ! Ils étaient occupés depuis le début des années 2000...

Les nombreuses réunions et agents faisaient que notre bourg vivait, même l'hiver !

Nous souhaiterions pouvoir relouer ces bureaux. Très lumineux et fonctionnels, ils pourraient accueillir tous types de métiers, de l'assureur à l'avocat, en passant par le notaire.

N'hésitez pas à parler de ces bureaux autour de vous, peut-être qu'ils feraient le bonheur d'une petite entreprise !



## COLIS DE NOEL

Cette année encore, nos anciens n'ont pas été oubliés.

Un peu avant les fêtes de fin d'année, ce sont 53 colis de victuailles et gourmandises en tous genres qui leur ont été distribués par la municipalité.

11 couples, 24 femmes, 12 hommes et 6 personnes en maison de retraite en ont été bénéficiaires pour leur plus grand plaisir !

En espérant avoir régalié leurs papilles, nous leur avons donné rendez vous en décembre prochain...

Bel été à eux !

## FLEURISSEMENT

Le fleurissement communal a eu lieu sous la pluie cette année.

Une nouvelle équipe de conseillers municipaux, accompagnée de quelques bénévoles, ont procédé à la plantation des fleurs.

Nous continuons à acheter les plants chez un producteur local.

La matinée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Nous remercions les bénévoles qui arrosent les plantations quotidiennement.



## DECHETS

Nous en avons certainement toutes et tous un jour fait l'expérience, seuls devant la poubelle de sa cuisine...

Mon pot de yaourt va-t-il dans le bac jaune ? Et cette boîte de conserve, dois-je la laver avant de la jeter ? Et pourquoi donc ma tante me parle-t-elle de son bac de tri à couvercle bleu (ne sont-ils pas tous jaunes...) ?

Autant de questions qui se posaient un jour ou l'autre à tout trier qui se respecte.

Désormais, plus d'hésitations... A partir du 1er mai 2021, sur le territoire du VALTOM, le tri se simplifie !

**100% des emballages et des papiers vont dans le bac jaune !** Des magnets récapitulatifs sont disponibles en Mairie.

**100% des papiers et emballages en vrac dans le bac jaune.**

AMBERT LIVRAOIS FOREZ

- Les papiers et cartons**  
JOURNAUX, PUBLICITES, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIER'S, ENVELOPPES, SACS.
- Tous les emballages en plastique**  
POTS, BOITES, BARQUETTES...  
SACS ET FILMS PLASTIQUES  
FLACONS, BIDONS, BOUTELLES, TUBES
- Tous les emballages en carton**  
BOITES  
CARTONNETTES
- Tous les emballages en métal**  
BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BUSTES MEDICAMENTEUX...  
BOITES, CONSERVES, AEROSOLS, CANETTES, TUBES.

PAS DE VERRE

Astuces et conseils sur [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)

ENSEMBLE TRIONS PLUS ET REDUISONS NOS DECHETS EN LIMITANT NOS EMBALLAGES

## COMPOSTEUR DE QUARTIER



Le composteur du jardin des écoliers est à ce jour en fonctionnement depuis 8 mois. du bourg, le Relais des Orgues et la cantine scolaire) ont déjà rempli 1 bac et demi, preuve. Bientôt, le premier compost sera prêt et partagé entre utilisateurs. Le reste servira au jardin



Les utilisateurs (environ 30 habitants s'il en est besoin d'une grande utilité. des écoliers et au fleurissement de la commune.

Nous avons constaté que certaines personnes ne mettent pas assez de broyats, ce qui pourrait occasionner un nuage de petites mouches désagréables et une légère odeur en été.

Nous vous rappelons la démarche à suivre quand on apporte des déchets verts.

## BONS GESTES ET RÈGLE D'OR

## QUE SE PASSE-T-IL À L'INTÉRIEUR ?

### MODE D'EMPLOI



1  
Vider le seau dans le composteur et étaler les déchets

2  
Mélanger en surface avec un outil (griffe ou râteau)

3  
Recouvrir entièrement avec les matières sèches

Quand vous fermez le composteur, vous ne devez plus voir de déchets en surface



### QUE SE PASSE-T-IL DANS VOTRE COMPOSTEUR ?

Aération + humidité



Intervention de la faune du sol et des micro-organismes (bactéries, vers de compost, champignons microscopiques, etc.)

Ajouté à la terre, le compost restitue la matière organique et les éléments nutritifs qui l'enrichissent.

### QUELQUES BESTIOLES DU COMPOST

#### Le vers de compost



Aussi appelé vers de fumier. Il se nourrit de matière organique en décomposition et participe à la fertilisation des sols.

#### Le cloporte



Le seul crustacé qui vit hors de l'eau. Il se nourrit de matières organiques en décomposition. C'est un généraliste.

#### La cétoine dorée



Se nourrit de bois en décomposition. Les larves sont souvent présentes dans les composts. A ne pas confondre avec la larve de hanneton. Elle ne posera pas de problème lors de l'utilisation du compost au jardin



A ce jour, nous n'avons pas constaté d'intrus dans les déchets apportés. Ne mettez pas de déchets de tonte et évitez les graines de courges, les fruits et œufs entiers, les restes de repas contenant de la viande ou du poisson.

Ceux-ci pourraient être mis dans le composteur mais ils risqueraient d'engendrer de mauvaises odeurs. C'est pour cela que nous préférons les bannir.

Ainsi, nous obtiendrons un beau compost, au bout de 6 mois qui dégagera une agréable odeur de terre de forêt et qui apportera aux légumes et aux fleurs tout ce dont elles ont besoin pour bien se développer. Nous valorisons nos déchets et apportons un plus à la nature et à notre environnement sans polluer ou traiter.

Attention ! Il semblerait qu'en 2024 nous ne puissions plus mettre de déchets verts dans nos poubelles. Autant s'y préparer tout de suite.

## CROTTE DE CHIENS

Nos amis à quatre pattes ont l'air de beaucoup aimer notre nouveau bourg eux-aussi. Ils semblent apprécier passer du temps sur l'esplanade proche de l'Eglise et sur les jolis pavés... Malheureusement, nous sommes forcés de constater qu'ils y laissent des souvenirs, quelques peu, désagréables...

Didier est contraint de les ramasser, par dizaines, plusieurs fois par semaine...

Nous vous rappelons que « tout propriétaire est tenu de procéder, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine communal ».

Nous comptons sur vous et votre civisme. Ce serait dommage que notre élégant bourg flambant neuf, soit entaché par quelques déjections qui manquent curieusement de cachet....



## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUI)

La Communauté de Communes - qui a les compétences en matière d'aménagement du territoire - a engagé, en 2019, une procédure afin de réviser le plan local d'urbanisme établi il y a quelques années sur la Vallée de l'Ance.

Il faut savoir qu'il est impossible d'augmenter la superficie de la zone Ub (zone constructible) : si nous demandons à ajouter des parcelles à cette zone, il faut en parallèle en supprimer ailleurs.

La Communauté de Communes nous a transmis un projet proposant de nouvelles zones constructibles ; projet que la commission urbanisme de la commune a validé.

Compte tenu de la crise sanitaire, la Communauté de Communes a pris du retard. Ils ont alors décidé de recruter un bureau d'études pour terminer la procédure de révision du PLUi en mars 2021. Pour débiter la mission, la commune est conviée à une réunion de cadrage le 31/08/2021.

En conséquence, toutes les demandes de modifications en cours ont pris du retard et la commune ne peut intervenir.

## PONT LE MONT

Après 9 mois de gestation, les habitants du Mont ont créé un pont permettant de relier le village du Mont au village de Maziaux, situé sur la commune de La Chaulme.

Aidés par Didier et son tractopelle, les habitants ont pu mettre en place les poutrelles le 28 Avril dernier.

Voici quelques photos de l'opération :



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le budget « assainissement » ne s'équilibre pas. Il y a plus de dépenses que de recettes.

Depuis quelques années, la commune est obligée d'alimenter le budget assainissement (3264 € en 2020).

A savoir que les prix n'ont pas été revus depuis 10 ans pour la facturation.

Les élus ont donc décidé d'augmenter le tarif de l'assainissement collectif à compter de la facturation 2022 (seuls les habitants raccordés aux réseaux d'assainissement collectifs seront concernés) :

### A COMPTER DE LA FACTURATION 2022 :

De 1 à 120 m<sup>3</sup> : 0.80 euro le m<sup>3</sup>

Au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 0.40 euro le m<sup>3</sup>

Abonnement : 55,00 €

Pour les habitants relevant de l'assainissement individuel, voici les coordonnées du SPANC si besoin : 04.73.82.76.95. Aurélie RIBES vous renseignera pour toutes questions concernant les travaux d'assainissement individuel avec réhabilitation à neuf, le contrôle de l'assainissement, les transactions immobilières, les vidanges... + d'infos sur <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/eau-et-assainissement/le-spanc/>

## CENTENAIRES

Il est rare dans notre commune d'avoir 2 centenaires la même année.

Le 19 Février 2021, Philomène BOST fêtait ses 100 ans. Malheureusement, quelques jours après, sa santé s'est dégradée et elle est décédée le 19 Avril...

Le 17 Juillet 2021, c'est Rosa JOYOL qui devenait centenaire.

Une délégation de la Mairie s'est rendue à ces 2 fêtes exceptionnelles et a remis un présent à chacune d'elle.

Nous souhaitons tous nos vœux de santé à Rosa !

## NAISSANCES AOUT 2020 - JUILLET 2021

- 08 Août 2020 : Théo ROBERT, fils de Céline BREYSSE et de Thomas ROBERT de l'Etrat
- 31 Décembre 2020 : Côme CARRET, fils de Julie AYEL et de Jordan CARRET de La Folléas
- 26 Mars 2021 : Quentin DOMPS, fils de Gwénaëlle MALLARD et de Sébastien DOMPS de Laffix

## MARIAGES AOUT 2020 - JUILLET 2021

Néant

## PACS AOUT 2020 - JUILLET 2021

- 27 Mai 2021 : Pauline COUDERCHER et Yvan COLLARD des Genestoux

## DECES AOUT 2020 - JUILLET 2021

- 18 Septembre 2020 : Céline Jeanne CARRET, née FOLLEAS, d'Hauteville
- 14 Octobre 2020 : Gérard DUGUÉ, du Crozet
- 01 Novembre 2020 : Victor SOUVRE, du Pirou
- 04 Novembre 2020 : Marie COTTIN, née BOSTVIRONNOIS du Bourg
- 03 Février 2021 : Jean FERRAGNE, du Bourg
- 08 Mars 2021 : Françoise ROURE, née SAMUEL, de La Valette (*Conseillère Municipale*)
- 19 Avril 2021 : Philomène BOST, née FAIDY, du Bourg
- 06 Mai 2021 : Henriette COURTIAL, née GONNET, du Crozet
- 02 Juin 2021 : Louis MAITRIAS, de Merlonne

## INHUMATIONS AOUT 2020 - JUILLET 2021

- 23 Novembre 2020 : Claudius CHAUVE
- 03 Décembre 2020 : Geneviève BOSTVIRONNOIS, née GUIET
- 06 Janvier 2021 : Françoise MILLERET
- 12 Janvier 2021 : Marinette DOMPS, née BORDIN



## LES AMIS DE SAILLANT

La crise sanitaire a perturbé nos projets 2020.

Notre AG n'a pu avoir lieu. Nous avons dû annuler la fête du four à pain, les deux concerts prévus à l'église ainsi que notre concours de puzzles.



Malgré tout nous avons pu mettre en place, sur une idée de Frédéric CHAZELLE et de Thibault CALMARD, quatre **marchés d'été**, avec producteurs et artisans, les samedis soirs de 17 à 21 h. Le premier fut annulé à cause des orages, lors de l'installation.

Fred a beaucoup travaillé pour un très bon résultat et une belle ambiance. Bilan positif de la part des participants. (Voir focus ci-dessous).

Mise en valeur de la « **Croix du Loup** », sur le chemin de Saillant au Crozet, par la pose d'une plaque sur son socle.

Nous avons participé financièrement au **panneau des associations** du village.

**Pour 2021** nous avons organisé notre Assemblée Générale le 5 juin.

Les Amis de Saillant ont eu une pensée particulière pour Jean MEIZEIX-VARAGNAT qui nous a quitté le 18 avril 2020. Il a été le président fondateur de l'association en juin 2000.

Une **plaque funéraire** a été déposée sur son caveau au cimetière de Saillant.

Apéro-concert au four à pain annulé à cause de la crise sanitaire.

Vu l'incertitude de la situation nous décidons de reporter notre dixième concours de puzzles en 2022 car nous voulions marquer le coup par une grosse tombola.

Cette année nous reconduisons les marchés d'été. Ils se feront les vendredis soirs avec 39 participants sur un ou plusieurs marchés du 9 juillet au 13 août.

Le vendredi a été retenu pour permettre aux touristes en location du samedi au samedi de repartir avec des produits de la région et de ne pas être en concurrence avec d'autres lieux de marchés locaux, surtout celui de Cheminrand.

Nous n'organisons pas de buvette, les visiteurs pourront se désaltérer au Relais des Orgues.

Nous organiserons un concert à l'église en fin d'année si la crise le permet !!

Nous souhaitons être plus sereins en 2022 afin de pouvoir mettre en œuvre nos projets ...

Bon été à tous .

Huguette Chovet

## FOCUS SUR LES MARCHES D'ÉTÉ

### \* LES MARCHES D'ÉTÉ 2020

Parce qu'ils avaient envie de mettre en valeur leur village, de le faire vivre mais aussi de privilégier les circuits courts de distribution directement du producteur au consommateur et de faire connaître les producteurs locaux et les artistes de la région. Parce qu'en cette période de COVID, ils ressentent le besoin des gens à se retrouver, à passer un moment ensemble, deux conseillers municipaux ont décidé d'organiser ces marchés et n'ont jamais renoncé malgré les travaux du bourg qui avaient pris du retard, malgré les contraintes du COVID en relation avec la Préfecture.

Enfin, ces marchés eurent bien lieu, organisés par les Amis de Saillant. Le bilan est positif pour les organisateurs. Les exposants, dans leur ensemble, furent satisfaits de leurs ventes et ravis de l'organisation et de la bonne ambiance.

Nous en aurons la preuve quelques temps plus tard en les voyant revenir sans hésiter cette année. Quant au public, nombreux, mélange de gens de la région et de touristes, il suffisait de l'écouter pour voir sa satisfaction.



## \* ET EN 2021 ?

6 marchés sont programmés du 9 Juillet au 13 août, tous les vendredis de 17h00 à 21h00, autour de la place, vers le Tilleul et dans la cour de l'école, soit une jauge d'une quarantaine d'exposants par marché. 27 exposants vendront des produits gastronomiques et 22 des œuvres artistiques. Au total, 49 exposants ce jour dont 17 qui étaient présents en 2020.

D'où viennent-ils ? 16 du Puy-de-Dôme (dont 6 de Saillant), 19 de la Loire et 13 de la Haute-Loire. Les plus éloignés viendront de Saint-Germain-Laprade près du Puy ou de Saint-Etienne.

Que vendent-ils ? La liste est trop longue pour la citer entièrement, mais vous pourrez trouver plusieurs sortes de viandes, de fromages (vache et chèvre), de desserts, des fruits et légumes, de la bière et des digestifs, des plantes, tisanes, café, thé, safran, huiles, olives et aromates et des friandises (nougat, pralines, chocolat, miel...) au niveau gastronomique.

En ce qui concerne l'artisanat : céramique, raku, bois sous toutes ses formes, cuir, sacs, couteaux, peintures, photographies, tissus et bijoux variés. De quoi satisfaire tout le monde, nous l'espérons.

En tout cas, depuis début Mars, le comité d'organisation œuvre pour faire de ces marchés des réussites, pour vivre des moments conviviaux, en espérant que la météo soit clémente.

## SANS AVEU - LA SAILLANTE

L'association Sans aveu tient toujours dans les murs de l'ancien couvent du village, plus précisément dans sa grange, baptisée La saillante.

Depuis l'été dernier, les contraintes d'un lieu de résidence, pour des actions artistiques ou sociales, ont été fortes, comme pour beaucoup d'autres activités bien évidemment. Les lieux où l'on cri et où l'on danse, les bars, les théâtres, les places, les concerts, ont été fermés ou grandement ralentis. Nous avons essayé de donner de l'écho à ceux qui ont su transformer la colère et l'impuissance en entraide, en créativité, en humour.

À La saillante, cette année a donc été celle de l'écriture en chambre, des résidences en aparté, une année à proposer des bols d'air résidence d'écriture, de théâtre, de cinéma, la mise en place d'une radio comme un chemin de traverse pour communiquer et s'informer, des chantiers également - un carrelage au rez-de-chaussée et l'isolation du toit pour ne pas trop laisser partir les moments de chaleur.

L'association tient donc debout. L'utilité de cette grande maison et de sa jolie grange de répétitions semble avoir ravi nombre de ceux qui s'y sont donnés rendez-vous. Les finances de l'association sont saines et suffisantes pour imaginer que l'espace de répétition soit chauffable dès l'hiver prochain. Le calendrier des résidences déborde, on a créé un spectacle, Feu l'oiseau des champs, qui tournera en Auvergne à partir de fin février. Si les Rencontres estivales n'ont pu se tenir pour la deuxième année consécutive, nous avons choisi de proposer à la place des cabarets, les cabarets des Repassages, qui tournent dans différents villages de la Vallée de l'Ance. Tout cela en attendant de retrouver de nouvelles pièces de théâtre, des concerts, des sorties de résidence et toutes les belles propositions qui vous passeront par la tête.

S'il y a quelque chose de cassé au royaume des vivants, il faut bien jouer avec ce que l'on trouve, jouer à réinventer les usages, à se débrouiller pour faire du lien. C'est aussi une bonne nouvelle de sentir qu'on a besoin les uns des autres. Cette vulnérabilité là nous n'avons rien à gagner à effacer. Voilà pourquoi nous sommes impatients de vous retrouver cette année. N'hésitez pas à adhérer, cela nous est toujours grandement utile à la poursuite de nos activités et merci pour tous les exemples de débrouille, de solidarité et d'entraide dont on a pu se nourrir l'année passée pour les partager à notre tour.



Au plaisir de vous accueillir.

L'association Sans aveu / La saillante.

[www.lasailante.fr](http://www.lasailante.fr)

## CLUB DES JEUNES

Voici le Menu d'une bonne fête patronale...

### AU CLUB DES JEUNES

#### ENTRÉES

##### CONCOURS DE PÉTANQUE

En entrée nous vous avons proposé un Concours de pétanque à Montpeloux sous un soleil mitigé, mais qui a quand même réuni quelques courageux.

20 doublettes

#### PLATS

##### REPAS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

En plat, nous vous avons servi des lasagnes accompagnées de salade et d'un fruit.

130 repas

#### FROMAGE

##### DÉFILÉ DE CHARS FLEURIS ET CONCERT

En fromage, nous vous avons fait découvrir un défilé de chars fleuris avec de nombreux enfants de tout âge ainsi qu'un concert réalisé par HappyNess

Offert

#### DESSERTS

##### REPAS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

En dessert nous vous avons fait partager un repas saucisses/ lentilles dans une ambiance familiale et conviviale.

130 repas

#### DIGESTIF

##### UNE FOIS LA NUIT TOMBÉE...

Pour faire pétiller vos papilles, nous vous avons offert un feu d'artifice, proposé par le Club des jeunes et la Maire.

#### SUGGESTION DES VINS

En grand cru nous avons un club des jeunes motivé avec des notes de folie et de bonne humeur



## SOCIETE DE CHASSE



La saison 2020/2021 s'est bien déroulée pour la chasse communale de Saillant, l'association compte une petite cinquantaine de sociétaires. 44 chevreuils prélevés, 3 sangliers et 10 renards sont au tableau « grand gibier » de cette saison.

Au cours de la saison, la société de chasse s'est adaptée aux mesures sanitaires mises en place par les fédérations des chasseurs (covid).

Pour les manifestations, nous ferons seulement le cochon à la broche le 31 juillet si les mesures sanitaires le permettent. Les cartes de sociétaires seront distribuées le 15 août de 10h à midi à la cabane de chasse.

Le bureau pour la saison à venir :

Président : FERRAGNE Jean-Philippe

Trésorier : COTTE Raphaël

Secrétaire : LOMBERGET Anthony

## CLUB DU 3EME AGE

J'exprimais en Août 2020, dans ce même bulletin municipal, le vœu que nous puissions reprendre nos activités en septembre 2020. Il n'en a rien été !

Autrement dit, la fin de l'année 2020 et une grande partie de l'année 2021 se sont écoulées sans que nous puissions nous rencontrer.

Dois-je penser que nous pourrions nous retrouver en septembre 2021 ?!...

Néanmoins, au tout début d'Avril, le chef R. BERAUD a accepté de préparer le civet de chevreuil avec l'animal donné par la société de chasse (merci à elle). Réparti en barquettes, le plat a été distribué aux adhérents au tout début d'Avril. Je pense qu'ils ont apprécié.

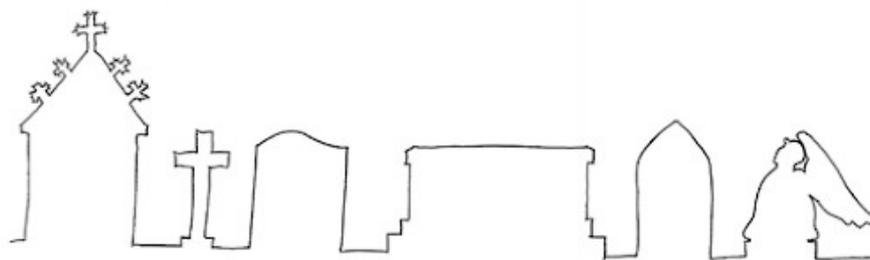
Un compte-rendu succinct - et pour cause - leur a été communiqué à l'occasion.

C'est tout pour l'année écoulée.

Le Président, J. CHOMETTE



# CREATION DU NOUVEAU CIMETIERE DE SAILLANT - 1876



Autrefois, les morts souhaitaient vivement être enterrés en territoire chrétien, en « terre sainte » ; à savoir le plus près possible de la présence divine, donc dans l'Eglise, chapelle et autre crypte sous l'église mais vu le nombre restreint de places, ce privilège a été réservé aux nobles, religieux ou notables bienfaiteurs de la paroisse ; le Commun des mortels se contentant d'une place dans le Cimetière autour de l'Eglise.

Pendant près de 900 ans, on a donc inhumé les paroissiens de Saillant à proximité de l'Eglise, sur le terrain qui constitue peu ou prou la place actuelle (autour et derrière l'Eglise), sur une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>.

Pendant des siècles, les Morts ont cohabité avec les vivants sans problème. Une porte murée, sur le côté de l'Eglise, vers les WC publics accolés au bâtiment de la Mairie, donnait accès direct dans le Cimetière.

Vers 1860-1870, bien plus tard que les grandes villes, ces cimetières sont saturés, trop de morts, des ossements qui affleurent – voir traînent – sur le sol. Ce n'est pas « hygiénique » ; les notions d'Epidémies (choléra...), microbes et autres bactéries sont à l'ordre du jour du fait, en particulier, du travail d'un certain Pasteur.

Il n'est plus possible et pas sain que les morts se trouvent ainsi au milieu des vivants. Les autorités gouvernementales, par l'intermédiaire des Préfets, incitent, et presque obligent, les Conseils Municipaux à déplacer leur Cimetière, donc à créer un nouveau territoire pour les morts ; bien entendu en dehors du secteur habité.

Jules Gardelles, le Maire de Saillant, et ses conseillers ont-ils pensé et évoqué ce problème avant l'Injonction Gouvernementale ? Toujours est-il que vers 1870, le Conseil débat d'un nouvel emplacement pour un futur cimetière. Il est question d'un terrain à proximité de la Croix de Fangody (lieu d'ailleurs d'une bataille au Moyen-Age, opposant Armand de la Roue et les Polignac). Puis, ce lieu ayant été estimé trop éloigné et insalubre (marécageux), on se rapproche du Bourg pour se décider pour le Pontet, lieu du cimetière actuel, sur un terrain pas forcément très salubre lui aussi.

Le Cimetière est mis en place en 1876.

Le 6 mars 1875, le sous-Préfet d'Ambert écrit au Maire de Saillant pour l'informer que la Commission Départementale octroie un secours de 800 Francs, sur les fonds... d'amendes de Police, pour l'aider à payer les dépenses de translation du Cimetière !...

Le Maire doit prendre les mesures nécessaires pour combler le déficit de 674,24 Francs ; ce qui laisse penser que la dépense totale s'élevait à 1474,24 Francs.

Il s'agit, pour le représentant de l'Etat de faire vite car la mise en place du nouveau cimetière serait attendue avec impatience... par la population de Saillant.

\* Chose étrange : il semble ne rien se passer pendant près de 10 ans. En effet, le 27 novembre 1887, le Conseil Municipal se réunit pour voter la translation des Cendres de l'ancien cimetière vers le nouveau et la manière d'opérer cette translation car le délai accordé par la loi pour opérer ladite translation, est arrivé à son terme.

Le Conseil délibère et d'un avis unanime décide que la translation soit effectuée... le plus tôt possible et qu'il n'y a pas lieu de voter des ressources à cet effet (les habitants de la Commune de Saillant s'engageant à faire cette translation par souscription volontaire).

Nouvelle réunion le 27 Janvier 1888. Un document est envoyé au Préfet à Clermont qui l'approuve.

\* Translation des Cendres de l'Ancien Cimetière

Selon le devis, les travaux s'élèveraient à 1200 francs pour 1500 m<sup>3</sup> de terre à transporter à 0,80 Francs le m<sup>3</sup> (sachant qu'il est nécessaire de décaisser sur 1,50 m de profondeur).

- \* Suit un autre document « Liste des souscriptions volontaires pour la Translation des Cendres »  
48 chefs de famille de Saillant, dont le Maire en tête, suivi des conseillers municipaux, souscrivent pour enlever en fait 1515 m<sup>3</sup> pour une somme fictive de 1212 Francs.  
Le Maire souscrit pour l'enlèvement de 50 m<sup>3</sup> ; le plus modeste pour 20 m<sup>3</sup>.  
Le Préfet approuve cet arrangement.
- \* Puisque l'argent n'a pas été dépensé, comment s'est effectué le transport mais aussi le chargement ? Chacun des souscripteurs a-t-il fait sa part du travail avec son matériel ? (tombereau, bœufs, vaches, chevaux comme attelage)
- \* Peut-on s'imaginer une noria de chars se rendant de l'Eglise au nouveau cimetière après avoir été remplis à la pelle ? Chars dont il a fallu ensuite répandre le contenu (terre, « cendre », ossements) sur la surface du nouveau cimetière. Certains se sont-ils acquittés de la somme correspondant à la quantité pour laquelle ils avaient souscrit à un de leur concitoyen qui aurait effectué le travail à leur place ?
- \* De 1876 à 1880, où ont été inhumés les défunts de cette période ? dans l'ancien cimetière ? dans le nouveau ? dans une fosse prévue à cet effet dans le nouveau ? Sachant que la location-vente des concessions dans le nouveau cimetière a commencé en 1880.

Epilogue : Le 31 mai 1893, le Conseil Municipal constate que les soubassements de l'Eglise qu'entouraient l'Ancien Cimetière, ayant été mis à nu lors de la translation des Cendres, se sont beaucoup dégradés.

Il faut donc les réparer. Une somme de 210 Francs, initialement prévue pour le salaire du cantonnier piqueur (supprimé depuis l'Etablissement des Routes par le cantonnier du service vicinal), sera affectée à cette réparation.



*Cette photo n'est pas celle de l'Eglise de Saillant mais elle donne une bonne idée de ce qu'étaient les Cimetières autour des Eglises à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, et donc de celui autour de l'Eglise de Saillant qui devait étrangement ressembler à la photo ci-dessus, avant son transfert vers 1888 au lieu-dit le Pontet, en direction de Bichelonne.*

*Ces cimetières avaient plusieurs siècles d'existence, donc beaucoup d'inhumations successives avaient eu lieu au même endroit ; des tombes très proches les unes des autres, voire les unes sur les autres, pas ou peu d'allées, d'où une impression de... fouillis !*

# CONCOURS DE DESSIN

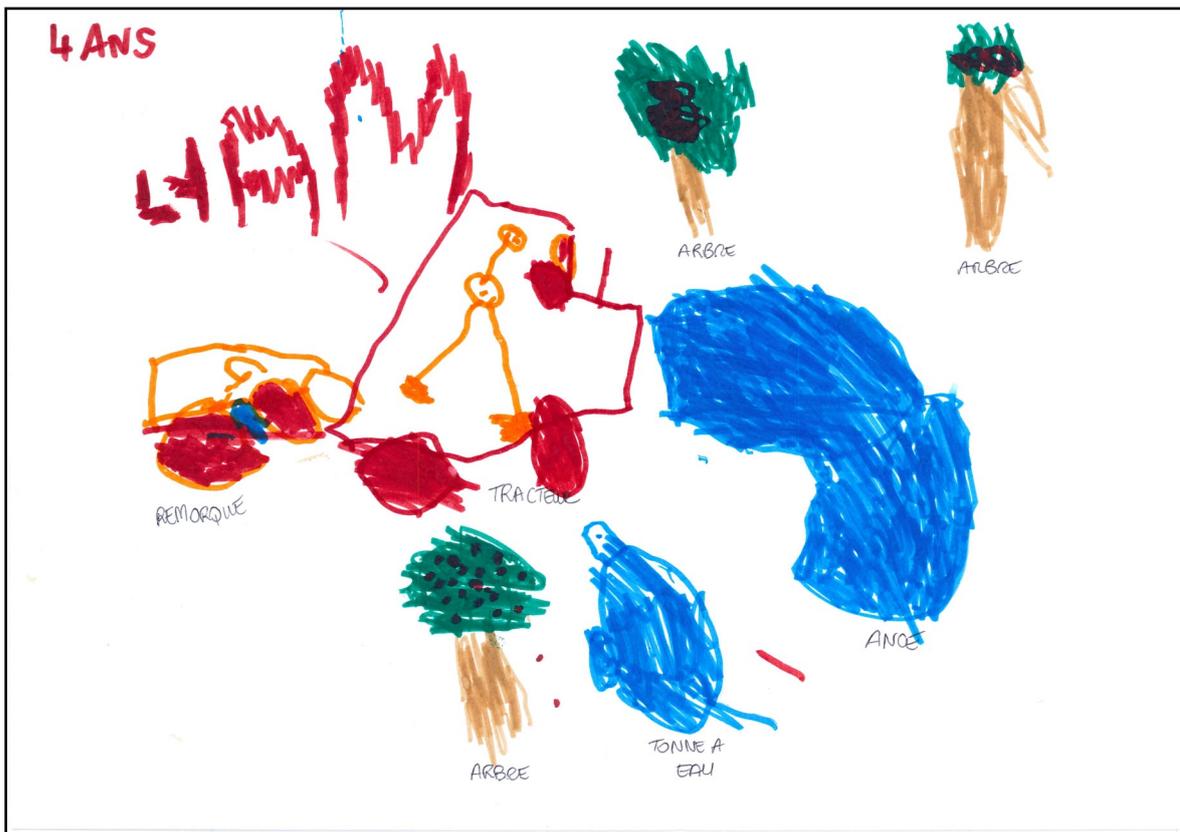
Le 25 Juin dernier, pour faire participer les enfants de la Commune à la rédaction de ce bulletin, nous avons décidé de lancer un concours de dessin. Nous avons demandé aux petits Saillantais de dessiner ce qu'il leur faisait penser à Saillant. La récompense ? Voir son dessin publié dans le journal.

En tout, ce sont 10 dessins qui nous sont parvenus. Certains enfants de l'école ont, eux-aussi, participé.

Les dessins reçus étant tous plus beaux les uns que les autres, nous avons finalement décidé de tous les publier. Vous pourrez en juger par vous-même...

Nous les remercions tous pour leur participation et leur enthousiasme. L'avenir est là !

Nous les avons classés par âge...



Lyam CARRÉT,  
4ans, La Folléas

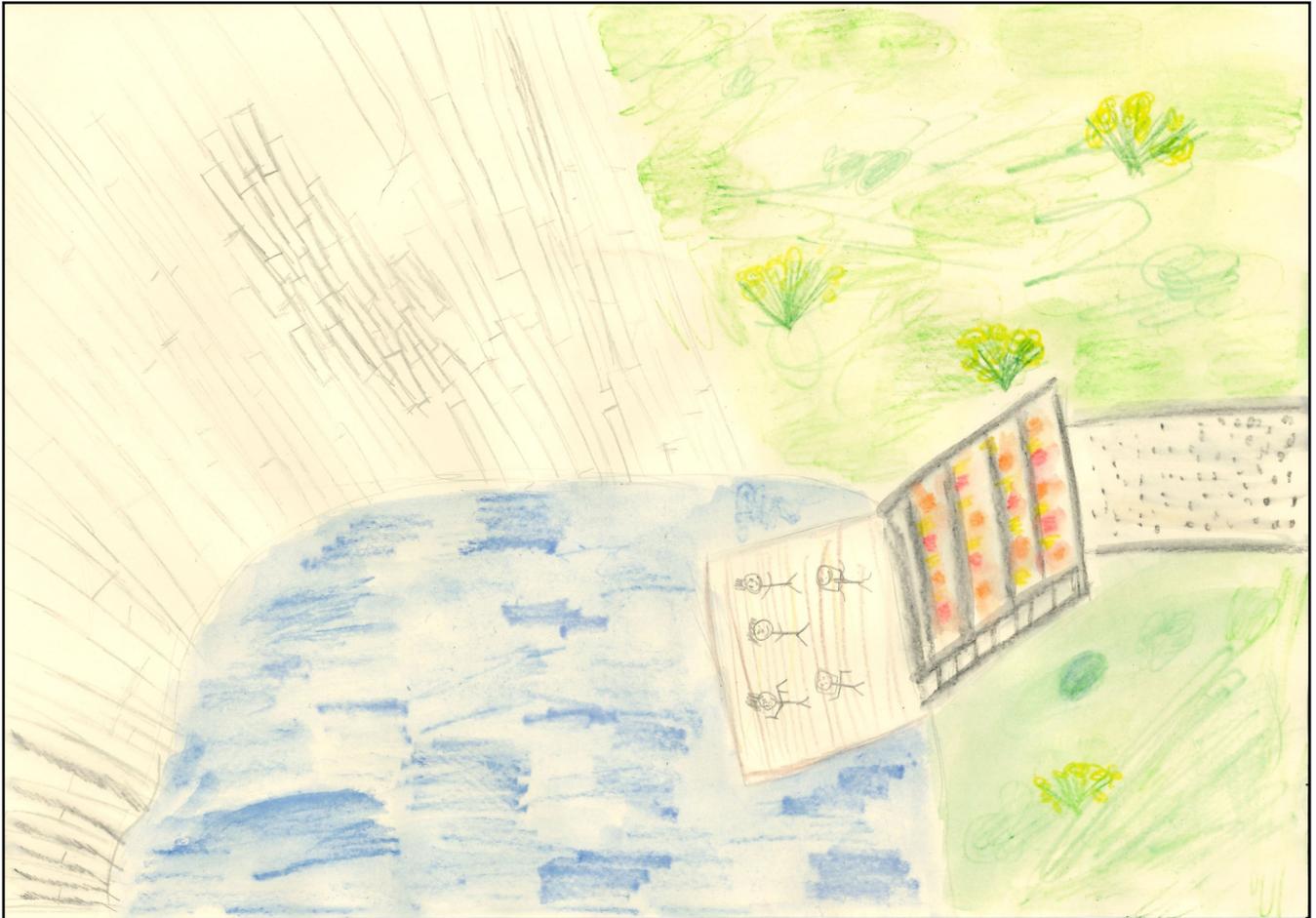
« Paysage de campagne »

Héloïse LADOUCEUR

6 ans, Le Bourg

« Eglise St-Pierre »





Zoé CHABANOLES, 7 ans, Merlonne

« Volcan de Montpeloux »



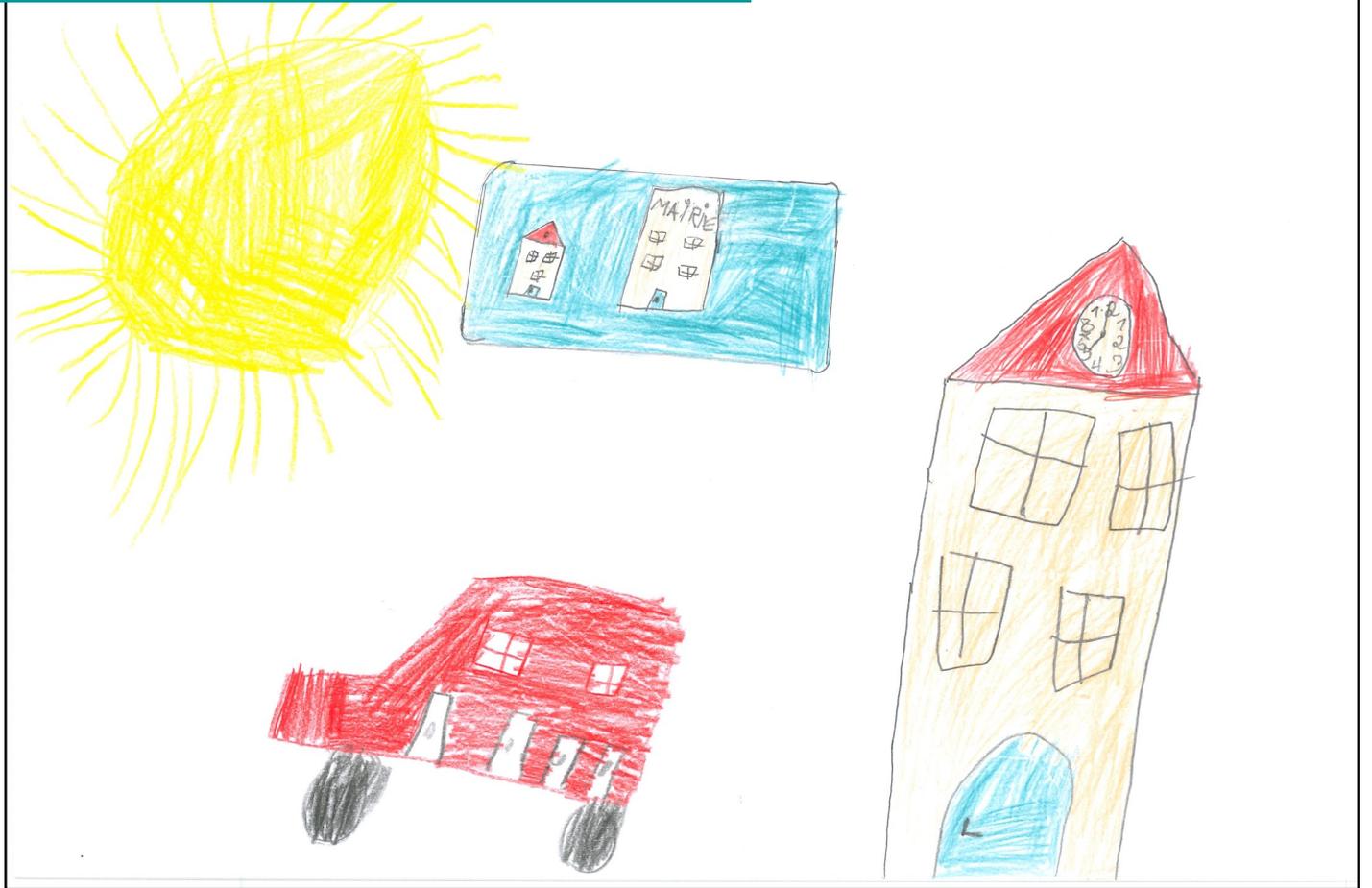
ELOANE

Eloane OGER, 7 ans, Vivierols

« Ecole de Saillant »

# CONCOURS DE DESSIN

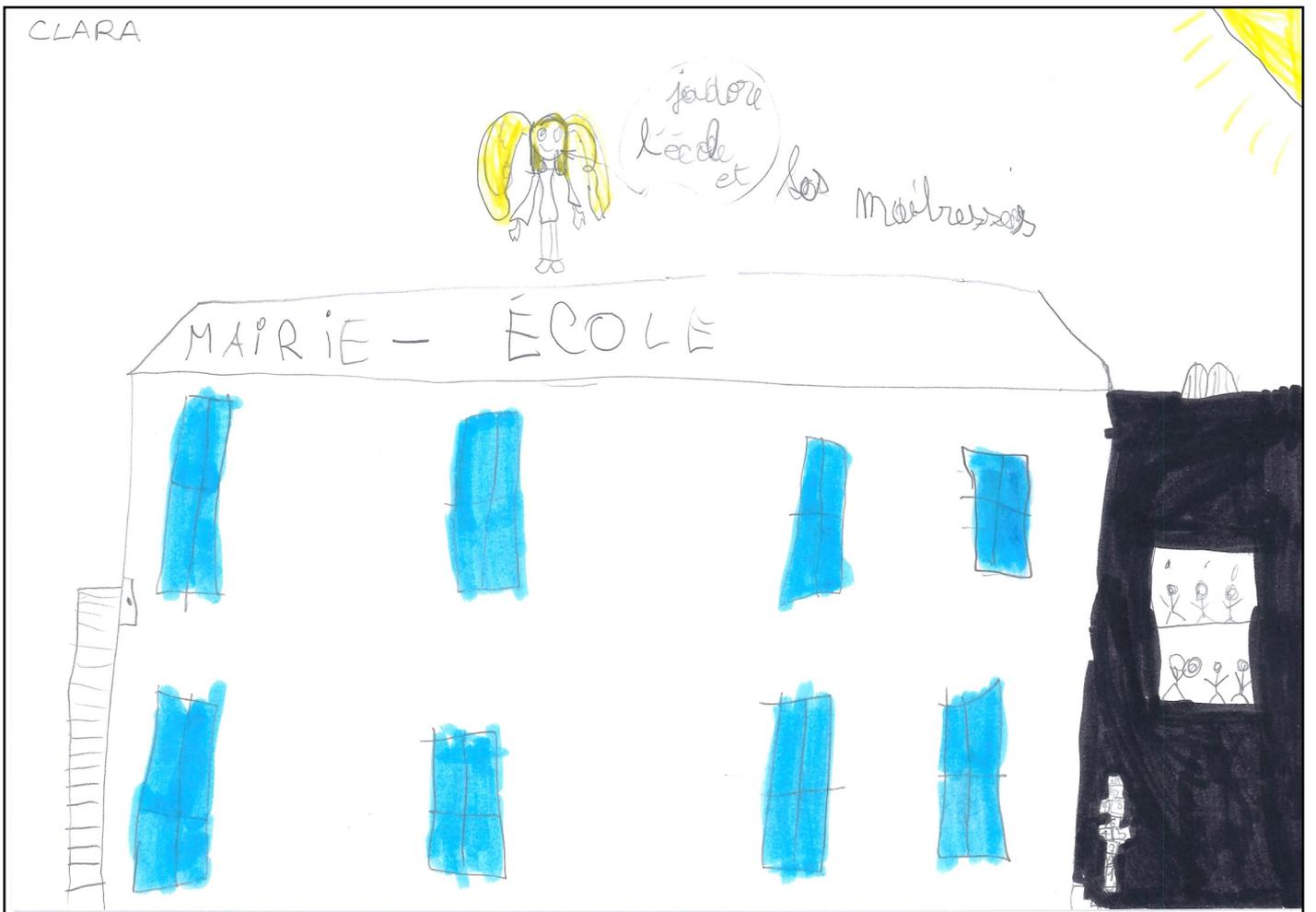
clorian



Dorian TOURNEBIZE, 7 ans, Viviers

« Place de la Mairie + Ecole »

CLARA



Clara ROURE, 7 ans et demi, Le Petit Garret

« Ecole de Saillant »

# CONCOURS DE DESSIN



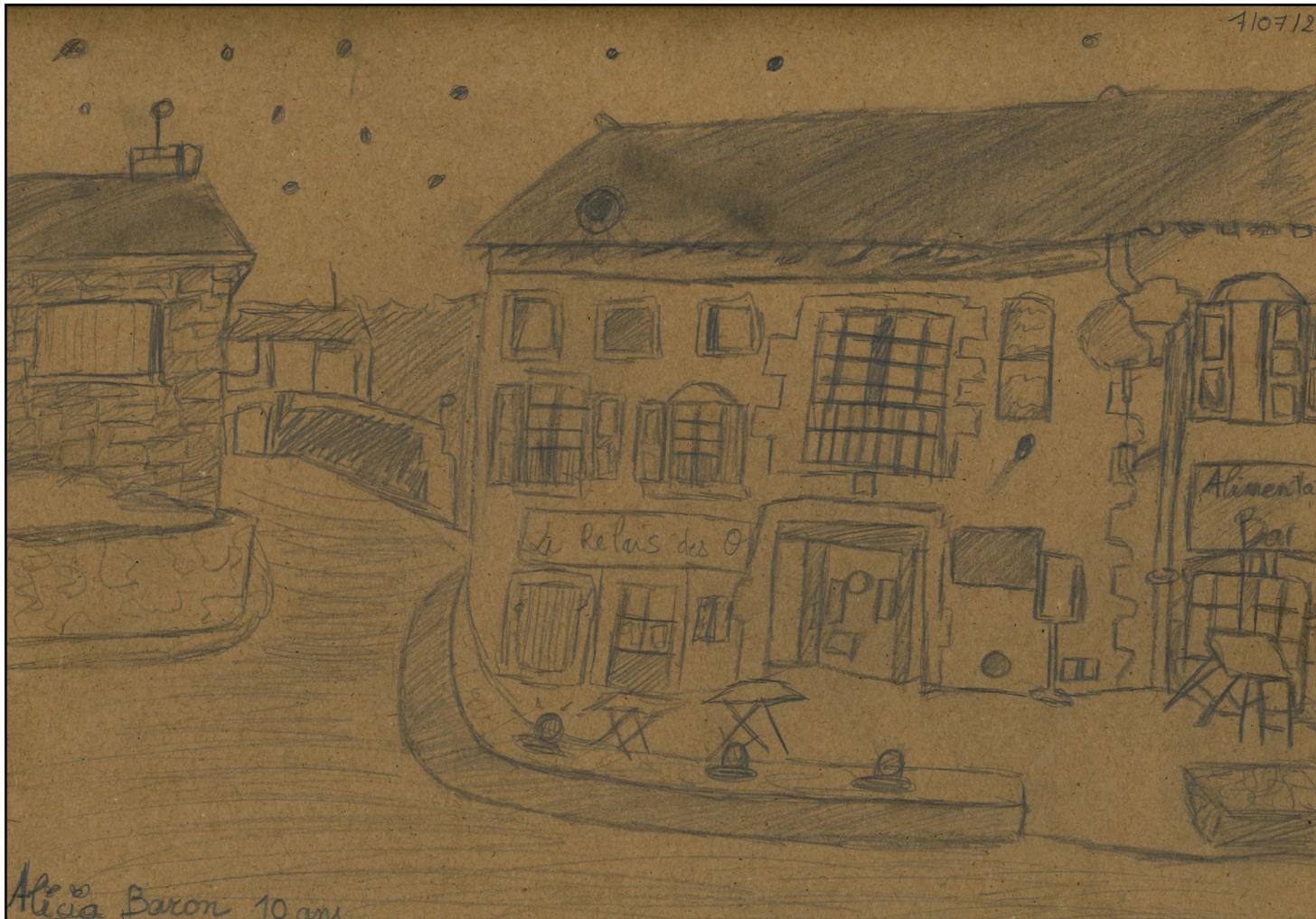
Thibaut PIGARD, 7 ans et demi, Viverols

« Ecole de Saillant »



Etienne MONNER, 8 ans, Viverols

« Ecole de Saillant »



Alicia BARON, 10 ans, Le Crozet, « Le Relais des Orgues »



Manon CHABANOLES 10 ans, Merlonne,  
« Le Tilleul du Sully »

## UN PEU D'AIDE...

### ESPACE FRANCE SERVICES - VIVEROLS

Vous ne parvenez pas à faire votre **carte grise** ? Vous avez besoin d'aide pour faire votre **déclaration d'impôts** ? Des techniciens sont là pour vous aider à Viverols !

L'animateur de l'espace pourra vous aider dans toutes vos démarches administratives ou démarches en ligne.

Des permanences sont aussi mises en place :



- **Mission Locale** : le 3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 73 82 05 88
- **Assistante sociale** : le 1er et 3ème mardi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 73 82 55 20
- **Service des Impôts aux Particuliers (SIP)** : les jeudis après-midi de 14h à 17h, Soit sur rendez-vous au 04 73 95 36 40, soit en flux
- La Caisse primaire d'assurance maladie (**CPAM**), la Mutualité sociale agricole (**MSA**) et le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (**CIDFF 63**) sont joignables par visioconférence (outil de type Skype ou Adobe Connect) dans les locaux de la MSAP de Viverols.

Plus d'infos au 04.73.95.36.40

### CADASTRE

Il est possible de consulter le cadastre en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le site [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr) / rubrique SIG / Portail Grand Public / Accéder à l'application.

Cependant, vous ne pourrez pas retrouver le nom des propriétaires ; seules les Mairies y ont accès.

Pour faciliter vos recherches, nous vous invitons à nous envoyer vos demandes de noms de propriétaires par mail à [sailant.mairie@wanadoo.fr](mailto:sailant.mairie@wanadoo.fr) plutôt que par téléphone.



## APPEL A VOLONTAIRES

### LES SAPEURS POMPIERS DE VIVEROLS ONT BESOIN DE VOUS !

Les sapeurs-pompiers de Viverols recherchent des volontaires !

Vous avez + de 18 ans et avez envie d'aider les autres ? N'hésitez plus !

+ d'infos au 06.78.80.84.80 ou à [viverols@sdis63.fr](mailto:viverols@sdis63.fr)



Permanence tous les dimanches matin de 11 h à 12 h à la caserne de Viverols. Alors pourquoi pas vous ?

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## LOCATION SALLE DES FETES

APERITIF JOURNEE : 60 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 22H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 17H A 3H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 3H : 270 €

MARIAGE DE 17H A 5H : 330 €



## CABINET INFIRMIERS

**CUOQ / DUBREUIL /  
COLOMBET / CRUCIANI**

10 Place du Tilleul

06.22.62.65.60 / 06.11.49.24.80 /

06.30.45.41.37 / 06.60.25.51.41 /



## LOCATION VAISSELLE

DE 1 A 50 PERSONNES : 35 €

DE 51 A 100 PERSONNES : 60 €

PLUS DE 100 PERSONNES : 90 €



## LOCATION TABLES ET CHAISES

PARTICULIERS RESIDANT SUR LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 30 €

51 PERSONNES ET + : 50 €

PARTICULIERS RESIDANT A L'EXTERIEUR DE LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 60 €

51 PERSONNES ET + : 100 €



## COMMERCES DE BOUCHE

**MULTIPLE RURAL LE RELAIS DES ORGUES**

BOULANGERIE / EPICERIE / FROMAGES / VIANDE DE  
PAYS / PRESSE / BAR / TABAC

MENU OUVRIER LE MIDI / SPECIALITES LE WEEK-END

16 Place de la Mairie

Tél : 04.73.95.93.93

**AUBERGE LE DROUBLIEI**

SPECIALITES RACLETTE / FONDUE

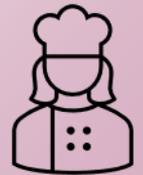
1 Le Crozet

Tél : 04.73.95.95.07

**FREDERIC ZANETTO**

POISSONNIER / TRAITEUR

Tél : 06.42.98.33.57



## GITE MUNICIPAL TOURISTIQUE

Durée de la location	JUILLET / AOUT	AUTRES MOIS DE L'ANNEE
1 SEMAINE	250 EUROS	200 EUROS
2 SEMAINES	450 EUROS	400 EUROS
3 SEMAINES	600 EUROS	550 EUROS
1 MOIS COMPLET	700 EUROS	650 EUROS

Meublé et équipé—2 chambres—5 personnes



## DECHETTERIES

**VIVEROLS** : 04.73.95.34.58

Mardi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

**SAINT-ANTHEME** : 04.73.95.86.99

Lundi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30



## SIVOM VALLEE DE L'ANCE

**AIDES A DOMICILE / PORTAGE DE REPAS CHAUDS :**

Tél : 04.73.95.99.06



## CORRESPONDANT LE SEMEUR

**ANDRE CALMARD**

Mail : calmardandre@orange.fr

